

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 16 septembre 2024, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1
Sylvie Roberge : conseillère # 2
Roger Lasalle : conseiller # 3
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4
Édith Loyer : conseillère # 5
Jean Grégoire : conseiller # 6

Absent :

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Période de demandes verbales

4- Administration

- 4.1 Approbation des comptes payables et payés
- 4.2 Adoption - Politique relative aux frais de déplacement et de séjour des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Béatrix
- 4.3 Autorisation pour mandat de surveillance (centrale d'alarme)
- 4.4 Prise en charge du déneigement au Lac Neuf Sud – Autorisation d'aller en appel d'offres
- 4.5 9400-9263 Québec inc – Autorisation de paiement pour réfection de l'escalier de secours à l'hôtel de ville – (PRABAM) 5 403.83\$ tx inc.
- 4.6 Thermomax – Autorisation de paiement pour installation des thermopompes murales – (PRABAM) 40 068.79\$ tx inc.

5- Travaux publics

- 5.1 Autorisation pour achat d'une camionnette pour le service des travaux publics
- 5.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Dépôt de demandes dans le cadre des Volets Redressement et/ou Accélération et/ou Soutien
- 5.3 Octroi du mandat pour réfection du rang Petit Beloeil
- 5.4 Pavage – Octroi du mandat pour réparations sur rue Yvon et rang des Dalles
- 5.5 Pavage – Recouvrement d'une entrée au 29, 1^{ère} St-Tropez suite à des travaux faits par la Municipalité – Refus de la demande pour asphalté plus grand au frais de la municipalité
- 5.6 Garage Pierre Mécanique - Autorisation pour remplacement du moteur sur le F550 et paiement de la facture – 30 747.49\$ tx inc

- 5.7 Signé Lavallée inc.– Autorisation de paiement pour travaux faits au Lac Vallée – Prendre l’argent dans leur fonds d’entretien des chemins d’été – 1 805.11\$ tx inc
- 5.8 Les entreprises Stéphane Giroux – Autorisation de paiement pour remplacement de lumières de rue – 10 842.50\$ tx inc.
- 5.9 GBI – Autorisation de paiement pour surveillance dans le cadre des travaux de réfection de la voirie pour Ste-Agathe et St-Paul Ouest – 48 599.94\$ tx inc.
- 5.10 Excavation Ste-Béatrix – Autorisation de paiement pour travaux de ponceaux sur le chemin du Havre-Familial – 9 277.05\$ tx inc.
- 5.11 Lignes M.D. inc – Autorisation de paiement pour marquage des rues 2024 – 12 172.14\$ tx inc.

6- **Sécurité publique**

- 6.1 Accueil de la démission de Étienne Morin
- 6.2 Colloque sur la sécurité civile – Autorisation de participation de M. André Beaupré
- 6.3 Demande pour ajout d’un nouveau pompier – Steeve Plouffe
- 6.4 Construction Marc Arbour – Autorisation de paiement #3 pour construction de la nouvelle caserne – 438 592.78\$ (PRACIM)
- 6.5 FNX-Innov inc. – Autorisation de paiement pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la reconfiguration de la rue Panet – 9 574.48\$ tx inc.

7- **Urbanisme et environnement**

- 7.1 Dépôt des certificats d’analyses officiels des réseaux d’aqueduc, d’eaux usées et des jeux d’eau – Août 2024
- 7.2 Embauche au poste d’inspecteur au service de l’urbanisme et de l’environnement
- 7.3 Embauche au poste d’opérateur en gestion des eaux
- 7.4 Cégep St-Laurent - Autorisation pour inscription d’un employé à la formation OTUFD-ND (Eau souterraine avec et sans filtration et réseau)
- 7.5 Demande de dérogation mineure – Avenue Miron – Modification du nombre d’emplacement de camping
- 7.6 Demande de dérogation mineure – rue Yvon – Demande de régularisation d’une situation cadastrale pour largeur de rue
- 7.7 Excavation JérémY Forest - Autorisation de paiement pour décompte #4 pour la mise aux normes des postes de pompage (TECQ 2019-2023) – 79 014.84\$ tx inc

8- **Culture et loisirs**

- 8.1 FRR Volet 2 – Bibliothèque - Demande de prolongation de délai
- 8.2 FRR Volet 2 – Modules 0-5 ans - Demande de prolongation de délai
- 8.3 FRR Volet 2 – Tennis - Demande de prolongation de délai

9- **Varia**

10- **Période de questions**

11- **Levée de la séance**

238-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter l’ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Période de demandes verbales**

4- **Administration**

4.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

239-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de juillet.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants	
Chèques émis durant le mois	632 981.14 \$
Prélèvements automatiques	46 269.45 \$
Salaires	63 223.94 \$
Chèques à émettre	162 218.53 \$
TOTAL	904 693.06 \$

ADOPTÉE

4.2 **Adoption - Politique relative aux frais de déplacement et de séjour des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Béatrix**

CONSIDÉRANT QUE les remboursements relatifs aux frais de déplacement et de séjour sont désuets ;

240-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adoption de la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Béatrix et d'abroger toutes les résolutions précédentes à cet effet.

ADOPTÉE

4.3 **Autorisation pour mandat de surveillance (centrale d'alarme)**

CONSIDÉRANT QUE la centrale d'alarme actuelle ne répond plus à nos besoins actuels ;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à 3 compagnies pour transférer nos équipements et pour les frais de surveillance ;

241-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte t **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le contrat à la firme Sécur 24 pour un montant de 2 780\$ + taxes pour le transfert d'équipements et de 2 375.28\$+ taxes pour la surveillance annuelle.

ADOPTÉE

4.4 Prise en charge du déneigement au Lac Neuf Sud – Autorisation d’aller en appel d’offres

CONSIDÉRANT la demande reçue des résidents de l’avenue du Lac Neuf Sud pour prendre en charge le déneigement de leur rue;

CONSIDÉRANT QUE cette rue est privée ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est favorable à la demande ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons l’accord de la majorité des propriétaires;

242-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseil M. Jean Grégoire, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter de prendre en charge le déneigement de l’avenue du Lac Neuf Sud et d’aller en appel d’offres et de charger une taxe de secteur.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer se retire

4.5 9400-9263 Québec inc – Autorisation de paiement pour réfection de l’escalier de secours à l’hôtel de ville – (PRABAM) 5 403.83\$ tx inc.

243-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter de procéder au paiement de 9400-9263 Québec inc pour la réfection de l’escalier de secours à l’hôtel de ville dans le cadre du PRABAM au montant de 5 403.83\$ tx inc.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer réintègre son siège

4.6 Thermomax – Autorisation de paiement pour installation des thermopompes murales – (PRABAM) 40 068.79\$ tx inc.

244-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter de procéder au paiement de Thermomax pour l’installation des thermopompes murales à l’hôtel de ville dans le cadre du PRABAM au montant de 40 068.79\$ tx inc.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Autorisation pour achat d’une camionnette pour le service des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites auprès des concessionnaires environnants Pinard Ford, Albi Ford, Bourgeois et Chalut;

245-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser

l'achat d'un Sierra HD 4RM Crew Cab au montant de 77 885\$ + taxes chez Bourgeois et de le financer sur 5 ans.

ADOPTÉE

5.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Dépôt de demandes dans le cadre des Volets Redressement et/ou Accélération et/ou Soutien

☒ Volet Redressement – Sécurisation

- ✓ Réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur le rang Saint-Laurent;
- ✓ Réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur le rang Jolimont;
- ✓ Réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur le rang des Dalles.

☐ Volet Soutien

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Béatrix choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- ☒ l'estimation détaillée du coût des travaux;
- ☐ l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- ☐ le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M. Maxime Pelland, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

246-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Béatrix autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités

d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Mélissa Charette est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

5.3 Octroi du mandat pour réfection du rang Petit Beloeil

CONSIDÉRANT QUE le mandat avait été donné à une entreprise de St-Côme pour diminuer les frais reliés au déplacement de la machinerie ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux n'ont jamais été réalisés et que ça devient urgent ;

247-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat de réfection du rang Petit-Beloeil à Signé Lavallée inc. au montant de 6 235\$ + taxes

ADOPTÉE

5.4 Pavage – Octroi du mandat pour réparations sur rue Yvon et rang des Dalles

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage doivent être faits sur la rue Yvon et sur le rang des Dalles ;

248-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Pavage LP pour réaliser les travaux au montant de 2 660\$ + taxes pour la portion sur la rue Yvon et de 3 100\$ + taxes pour la portion sur le rang des Dalles

ADOPTÉE

5.5 Pavage – Recouvrement d'une entrée au 29, 1^{ère} St-Tropez suite à des travaux faits par la Municipalité – Refus de la demande pour asphalté plus grand au frais de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage doivent être faits dans l'entrée du 29, 1^{ère} St-Tropez suite à des travaux faits par la municipalité il y a quelques années et dont la réparation n'avait jamais été complétée ;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen refuse la réparation de 46 m² proposée par la municipalité sous prétexte que la réparation doit être plus grande ;

CONSIDÉRANT QUE les preuves de la superficie endommagée ne concordent pas avec la demande du citoyen ;

249-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser de réparer plus grand que ce qui a été endommagé et que si la proposition de la municipalité ne satisfait pas le citoyen, nous n'effectuerons aucune réparation.

QUE si la proposition est finalement acceptée par le citoyen, le mandat soit donné à Pavage LP au montant de 2 100\$ + taxes

ADOPTÉE

5.6 Garage Pierre Mécanique - Autorisation pour remplacement du moteur sur le F550 et paiement de la facture – 30 747.49\$ tx inc.

CONSIDÉRANT QUE suite à un trouble du moteur du F550 il est ressorti du diagnostic que le moteur devait être remplacé ;

250-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remplacement du moteur et le paiement de la facture au montant de 30 747.49 tx inc.

ADOPTÉE

5.7 Signé Lavallée inc.– Autorisation de paiement pour travaux faits au Lac Vallée – Prendre l'argent dans leur fonds d'entretien des chemins d'été – 1 805.11\$ tx inc

251-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Signé Lavallée inc pour des travaux faits au Lac Vallée au montant de 1 805.11 tx inc. Que l'argent soit pris dans leur fonds d'entretien des chemins d'été.

ADOPTÉE

5.8 Les entreprises Stéphane Giroux – Autorisation de paiement pour remplacement de lumières de rues – 10 842.50\$ tx inc.

252-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Les entreprises Stéphane Giroux pour le remplacement de lumières de rues au montant de 10 842.50\$ tx inc.

ADOPTÉE

5.9 GBI – Autorisation de paiement pour surveillance dans le cadre des travaux de réfection de la voirie pour Ste-Agathe et St-Paul Ouest – 48 599.94\$ tx inc.

253-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à GBI pour la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de la voirie pour Ste-Agathe et St-Paul Ouest – 48 599.94\$ tx inc.

ADOPTÉE

5.10 Excavation Ste-Béatrix – Autorisation de paiement pour travaux de ponceaux sur le chemin du Havre-Familial – 9 277.05\$ tx inc.

254-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Excavation Ste-Béatrix pour des travaux de ponceaux sur le chemin du Havre-Familial –au montant de 9 277.05\$ tx inc.

ADOPTÉE

5.11 Lignes M.D. inc – Autorisation de paiement pour marquage des rues 2024 – 12 172.14\$ tx inc.

255-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Lignes M.D. inc pour le marquage des rues 2024 au montant de 12 172.14\$ tx inc.

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 Accueil de la démission d'Étienne Morin

Dépôt

Le conseil prend acte de la démission d'Étienne Morin au poste pompier du Service Incendie de Sainte-Béatrix, effective au 28 août 2024.

Nous le remercions pour le temps passé à la municipalité et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

6.2 Colloque sur la sécurité civile – Autorisation de participation de M. André Beaupré

256-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de M. André Beaupré au colloque de la sécurité civile qui se tiendra les 17 et 18 octobre au Centre des congrès de Québec. Que les frais relatifs à ce congrès soient autorisés.

ADOPTÉE

6.3 Demande pour ajout d'un nouveau pompier – Steeve Plouffe

CONSIDÉRANT QUE certains pompiers quittent le service incendie de Sainte-Béatrix puisqu'ils ne sont plus disponibles

CONSIDÉRANT QUE de nouveaux candidats ont manifesté leur intérêt ;

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier a recommandé un candidat au conseil municipal ;

257-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'embauche de M. Steeve Plouffe au sein du service incendie de Sainte-Béatrix.

ADOPTÉE

6.4 Construction Marc Arbour – Autorisation de paiement #3 pour la construction de la nouvelle caserne – 438 592.78\$ (PRACIM)

258-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement #3 au montant de 438 592.78\$ à Construction Marc Arbour pour la construction de la nouvelle caserne dans le cadre du PRACIM.

ADOPTÉE

- 6.5 FNX-Innov inc. – Autorisation de paiement pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la reconfiguration de la rue Panet – 9 574.48\$ tx inc.

259-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à FNX-Innov inc. au montant de 9 574.48\$ tx inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la reconfiguration de la rue Panet

ADOPTÉE

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et des jeux d'eau – Août 2024

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées et des jeux d'eau du mois d'août 2024.

- 7.2 Embauche au poste d'inspecteur au service de l'urbanisme et de l'environnement

260-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Martin Bédard au poste d'inspecteur au service de l'urbanisme et de l'environnement.

ADOPTÉE

- 7.3 Embauche au poste d'opérateur en gestion des eaux

261-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Alexandre Lafrenière au poste d'opérateur en gestion des eaux.

ADOPTÉE

- 7.4 Cégep St-Laurent - Autorisation pour inscription d'un employé à la formation OTUFD-ND (Eau souterraine avec et sans filtration et réseau)

262-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de M. Alexandre Lafrenière à la formation OTUFD-ND (Eau souterraine avec et sans filtration et réseau) donnée par le Cégep St-Laurent au montant de 2 989.35\$ taxes inc.

ADOPTÉE

- 7.5 Demande de dérogation mineure – Avenue Miron – Modification du nombre d'emplacement de camping

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure pour autoriser un établissement de camping de 17 emplacements plutôt que de 30 comme exigé à l'article 14.1.1 du règlement de zonage #526-2012 ;

CONSIDÉRANT

la grande superficie du terrain.

CONSIDÉRANT l'adéquation du projet envers les objectifs du plan d'urbanisme ;

263-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU qui est d'accepter la demande de dérogation mineure #2024-0192.

ADOPTÉE

7.6 Demande de dérogation mineure – rue Yvon – Demande de régularisation d'une situation cadastrale pour largeur de rue

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour régulariser une situation cadastrale en permettant une largeur de rue de 10,65m plutôt que 13,72m comme prévu à l'article 3.1.2 du règlement de lotissement #527-2012 ;

CONSIDÉRANT la particularité de l'emprise de rue existante ;

CONSIDÉRANT la largeur de la chaussée est beaucoup plus étroite que l'emprise ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a autorisé la cession d'une partie de terrain par voie de résolution ;

264-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU qui est d'accepter la demande de dérogation mineure #2024-0201.

ADOPTÉE

7.7 Excavation Jérémy Forest - Autorisation de paiement pour décompte #4 pour la mise aux normes des postes de pompage (TECQ 2019-2023) – 79 014.84\$ tx inc.

265-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement du décompte #4 à Excavation Jérémy Forest au montant de 79 014.84\$ tx inc. pour la mise aux normes des postes de pompage. Que l'argent soit pris dans la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

8- **Culture et loisirs**

8.1 FRR Volet 2 – Bibliothèque - Demande de prolongation de délai

CONSIDÉRANT QUE notre projet de réfection de la bibliothèque a été accepté dans le cadre du FRR volet 2 ;

CONSIDÉRANT QUE des délais doivent être respectés sans quoi des montants pourraient être perdus ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne sommes pas à l'abri des délais de fournisseurs qui pourraient nuire à nos projets ;

266-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de prolongation de délai jusqu'au 31 mars 2025

pour notre projet CORVSTB-R24-02 de réfection de la bibliothèque dans le cadre du FRR Volet 2 – Soutien aux projets structurants contribuant à l’amélioration des milieux de vie en Matawinie.

ADOPTÉE

8.2 FRR Volet 2 – Modules 0-5 ans - Demande de prolongation de délai

CONSIDÉRANT QUE notre projet de modules de jeux 0-5 ans a été accepté dans le cadre du FRR volet 2 ;

CONSIDÉRANT QUE des délais doivent être respectés sans quoi des montants pourraient être perdus ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne sommes pas à l’abri des délais de fournisseurs qui pourraient nuire à nos projets ;

267-09-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la demande de prolongation de délai jusqu’au 30 juin 2025 pour notre projet CORVSTB-R24-01 de modules de jeux 0-5 ans dans le cadre du FRR Volet 2 – Soutien aux projets structurants contribuant à l’amélioration des milieux de vie en Matawinie.

ADOPTÉE

8.3 FRR Volet 2 – Tennis - Demande de prolongation de délai

CONSIDÉRANT QUE notre projet de réfection des terrains de tennis a été accepté dans le cadre du FRR volet 2 ;

CONSIDÉRANT QUE des délais doivent être respectés sans quoi des montants pourraient être perdus ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne sommes pas à l’abri des délais de fournisseurs qui pourraient nuire à nos projets ;

268-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la demande de prolongation de délai jusqu’au 31 juillet 2025 pour notre projet CORVSTB-R24-03 de réfection des terrains de tennis dans le cadre du FRR Volet 2 – Soutien aux projets structurants contribuant à l’amélioration des milieux de vie en Matawinie.

ADOPTÉE

9- Varia

10- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

269-09-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents de lever l’assemblée à 20h49.

ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Daniel Arbour	Mélissa Charette
Maire	Directrice générale et greffière-trésorière